

PROCEDURE D'ENREGISTREMENT DU CONTRAT D'APPRENTISSAGE

PROCEDURE REGLEMENTAIRE

A DEFAUT...

① L'ENTREPRISE

1. Remplit la fiche de renseignement et la retourne sans délai à la CCI
2. A réception du formulaire CERFA établi en 3 exemplaires par la CCI, vous devez impérativement retourner ces 3 exemplaires signés par les deux parties avant le début d'exécution du contrat ou au plus tard **dans un délai de 5 jours ouvrables** qui suivent celui-ci, **ainsi que les pièces justificatives demandées.**

→ l'apprenti ne sera pas inscrit et ne pourra pas intégrer le CFA



La CCI adresse après vérification le contrat signé au CFA pour visa

② LE CFA

Complète le cadre qui lui est réservé **après** validation des dérogations éventuelles



Le CFA Retourne les 3 exemplaires du contrat à la CCI

③ LA CCI

Après vérification du dossier **COMPLET** (contrat d'apprentissage conforme et visé par le CFA + pièces justificatives demandées), la CCI procède à l'enregistrement du contrat et transmet pour validation de l'enregistrement à la DIRECCTE puis aux différents partenaires (URSSAF, caisse de retraite, Région, CFA...)

➤ **Le dossier est incomplet** : il fait l'objet d'une relance pour demande d'information et/ ou de pièces justificatives manquantes, le délai est de 15 jours pour produire ces documents, à défaut le contrat **ne sera pas enregistré.**

➤ **Refus d'enregistrement** : à défaut de régularisation du dossier, par avis motivé, possibilité de recours contentieux devant le conseil de prud'hommes

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

A retourner à :

Chambre de Commerce et d'Industrie de la CORREZE – Service Apprentissage

Tulle-Ussel : Marina TOMASSI, Immeuble Puy Pinçon - BP30 19001 TULLE CEDEX

(☎ : 05.55.21.55.25)

Brive : Annick DOTTIN, 10 Avenue du Maréchal Leclerc – 19316 BRIVE CEDEX

(☎ : 05.55.18.94.54)

Date de la demande.....

Date de retour (*réserve au service apprentissage*).....

I - EMPLOYEUR :

NOM : Prénom :

Raison sociale :

Adresse où s'effectue l'apprentissage :

CP/Ville : ☎ :

Mail : Fax :

Convention collective applicable :

N°SIRET : Code NAF :

Effectif de salariés dans l'Entreprise (apprentis exclus) au 1er janvier 2010 :

Nom et adresse de la Caisse de Retraite Complémentaire de l'Apprenti :

II - APPRENTI (E) :

NOM : Prénom :

Adresse :

CP : VILLE :

☎ : Sexe : F M

Nationalité : (joindre une copie du titre de séjour si nationalité étrangère non ressortissant CEE)

Date de naissance : Lieu de naissance :

Diplôme le plus élevé obtenu : Dernière classe fréquentée :

Reconnaissance travailleur handicapé : oui non

Situation avant l'apprentissage :

1 – Scolarité (joindre un certificat de scolarité 3^{ème} pour les jeunes de – de 16 ans)

2 - Contrat d'apprentissage (joindre la copie de l'ancien contrat)

3 - Contrat de professionnalisation

4 - Stagiaire de la formation professionnelle

5 - Salarié (y compris temporaire)

6 - Demandeur d'emploi inscrit à l'ANPE

7 - Autre situation

III - REPRESENTANT LEGAL DE L'APPRENTI (E) :

(Père - mère - tuteur.....)

NOM : Prénom :

Adresse :

☎ :

IV - RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE :

S'agit-il d'un ? (à renseigner)

Premier contrat

1.1 - Contrat d'un an

1.2 - Contrat de deux ans

1.3 - Contrat de trois ans

Nouveau contrat (joindre la copie de l'ancien contrat)

2.1 - Chez le même employeur

2.2 - Chez un autre employeur

Nouveau contrat après rupture du contrat initial (joindre la copie de la rupture)

Dates du contrat : Début : Fin :

Durée :

Durée hebdomadaire de travail : H/Semaine

Travail sur machines dangereuses ou exposition à des risques particuliers ? oui non

Rémunération (en % du SMIC) :

1ère année : 2ème année : 3ème année :

Salaire mensuel à l'embauche : Euros

Avantages en nature à déduire du salaire brut mensuel: nourriture logement

Diplôme préparé et spécialité:

Nom et adresse du CFA :

.....

L'apprenti bénéficie t'il d'un dispositif d'accompagnement (contrat CIVIS ou autre) ? oui non

V - MAITRE D'APPRENTISSAGE :

NOM : Prénom :

Date de naissance : Le maître d'apprentissage est-il l'employeur : oui non

Nombre d'apprentis et d'élèves de CPA suivis par le maître d'apprentissage :

Nombre de salariés en alternance, y compris en apprentissage, suivis par le maître d'apprentissage :

Remplir l'attestation sur l'honneur jointe

VI - PIECES A FOURNIR IMPERATIVEMENT

- Pour un apprenti de nationalité étrangère : photocopie de son titre de séjour.
- Pour le maître d'apprentissage : cf. attestation sur l'honneur ci-jointe **OBLIGATOIRE**
- Copie du bulletin de visite médicale d'embauche : **OBLIGATOIRE**

NE PAS OUBLIER : La Déclaration Unique d'Embauche est obligatoire et doit se faire auprès de l'URSSAF de la Corrèze. Cette démarche incombe à l'employeur de l'apprenti.

Fait à Le

Signature de l'employeur :

Attention!

Le contrat ne pourra être validé que si l'apprenti est préalablement inscrit au CFA, à l'inverse, l'apprenti ne sera inscrit au CFA qu'après signature du contrat

Conditions requises pour être maître d'apprentissage :

Etre titulaire d'un diplôme du même domaine professionnel et de même niveau que celui préparé par l'apprenti(e) et justifier de 3 années d'expérience dans ce domaine (certificats de travail, copies bulletins de salaires), en excluant les années d'apprentissage.

OU

Justifier de 5 années d'expérience professionnelle (certificats de travail, copies bulletins de salaires, extrait Kbis) en relation avec la qualification visée par l'apprenti(e), en excluant les années d'apprentissage.